



# DEMANDE DE CONTRÔLE DE PROJET ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Formulaire à retourner complété et signé à la communauté de communes du Pays  
bigouden sud par mail : eau-assainissement@ccpbs.fr

## LE PROJET CONCERNE (COCHER LA CASE)

- UNE CONSTRUCTION NEUVE  
 UNE RENOVATION/EXTENSION DE CONSTRUCTION EXISTANTE  
 UNE REHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT SEUL



INDIQUER N° PC/PA/DP :

## PETITIONNAIRE (PROPRIETAIRE)

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : ..... Commune : .....  
Tél. fixe : ..... Tél. mobile : ..... E-mail : .....

## DETAIL DU PROJET

### LIEU D'IMPLANTATION

COMMUNE : ..... CODE POSTAL : .....  
ADRESSE : .....  
REFERENCE/S CADASTRALE/S DE LA/DES PARCELLE/S CONCERNEE/S (SECTION ET N°) : .....  
SURFACE TOTALE PARCELLE/S ..... M2 SURFACE CONSTRUITE : ..... M2

PUITS OU FORAGE DECLARE DANS UN RAYON DE 35 METRES DU DISPOSITIF : Oui  Non   
SI OUI, L'EAU EST-ELLE DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE : Oui  Non   
PRESENCE OU PROJET DE FORAGE POUR GEOTHERMIE A PROXIMITE : Oui  Non

### CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION CONCERNEE

#### LOCAUX A DESSERVIR :

MAISON INDIVIDUELLE  IMMEUBLE COLLECTIF  LOCAL PROFESSIONNEL (PRECISER ACTIVITE)  GROUPEMENT D'HABITATIONS

#### TYPE D'OCCUPATION :

RESIDENCE PRINCIPALE OU LOCATION A L'ANNEE  RESIDENCE SECONDAIRE OU LOCATION SAISONNIERE

### NOMBRE DE PIECES PRINCIPALES :

(pièces destinées au séjour ou au sommeil, éventuellement des chambres isolées, dont la hauteur sous plafond est au moins de 2,30 m. et la surface minimum de 7 m<sup>2</sup>)

### CONCEPTEUR DU DISPOSITIF (Bureau d'études, Architecte, Maître d'œuvre, ...)

NOM : .....  
PERSONNE DE CONTACT : .....  
TEL. MOBILE : ..... FIXE : .....  
E-MAIL : .....



**■ DETAIL DU PROJET DE L'INSTALLATION PROJETEE (entourer l'option retenue)**

<b>FILIERE TRADITIONNELLE</b>	<b>FILIERE AGREEE</b>
FOSSE TOUTES EAUX      Volume : _____	FILTRE COMPACT      MICRO-STATION      FILTRE PLANTE
TRANCHEES EPANDAGE      FILTRE A SABLE VERTICAL DRAINE      FILTRE A SABLE VERTICAL NON DRAINE      TERTRE	(CHOIX VALIDE PAR LE PROPRIETAIRE)
SURFACE-M2/DIMENSIONS-ML : _____ LONGUEUR TOTALE-ML : _____	MARQUE : _____ MODELE : _____ EQUIV. HABITANT : _____ N° AGREMENT : _____

**■ REGLEMENT DE SERVICE**

Consultable sur le site de la CCPBS : « SERVICES / Assainissement / Assainissement non collectif »

**■ PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A LA DEMANDE**

UNE ETUDE DE SOLS ET DE FILIERE COMPLETE ET PERSONNALISEE, SPECIFIQUE AU PROJET DU PETITIONNAIRE

- PLAN DE MASSE AVEC IMPLANTATION DE LA FILIERE
- PLAN INTERIEUR DE L'HABITATION AVEC LA REPRESENTATION DES PIECES PAR NIVEAU (RDC, ETAGE, ...)
- LE CAS ECHEANT, AUTORISATION(S)/DEROGATION(S) NECESSAIRE(S) AU PROJET (TRAVERSEE DE VOIRIE, REJET MILIEU SUPERFICIEL, PUIITS D'INFILTRATION, DEROGATION AUX LIMITES REGLEMENTAIRES)
- LE PRESENT DOCUMENT, DUMENT REMPLI ET SIGNE PAR LE DEMANDEUR

**■ TARIFS 2025**

CONTROLE DE PROJET (CONCEPTION) : 70,00 € HT (84,00 € TTC)  
 CONTROLE DE BONNE EXECUTION DE TRAVAUX (REALISATION) : 96,00 € HT (115,20 € TTC)

**■ ENGAGEMENT DU DEMANDEUR**

Le pétitionnaire certifie exacts les renseignements fournis ci-dessus et s'engage à :

- ne pas entreprendre de travaux avant l'approbation du projet par le SPANC ;
- réaliser l'installation d'assainissement dans son entier, conformément à la réglementation en vigueur et au projet tel qu'il aura été autorisé ;
- prévenir le SPANC avant le recouvrement des dispositifs au [02.98.95.28.39](tel:02.98.95.28.39) ou par mail à l'adresse [eau-assainissement@ccpbs.fr](mailto:eau-assainissement@ccpbs.fr)
- maintenir ensuite en bon état de fonctionnement l'installation par un entretien régulier et à régler les sommes relatives aux différents contrôles prévues par le règlement du service et les délibérations périodiques de la CCPBS.

FAIT A \_\_\_\_\_, LE \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

SIGNATURE DU DEMANDEUR

VISA DE LA MAIRIE  
(SI DEMANDE LIEE A PC/PA/DP)

VISA DU SPANC

*Vos données sont nécessaires aux services déchets et comptabilité de la collectivité, responsable de traitement, pour assurer le suivi, la gestion et la facturation de l'enlèvement des déchets non ménagers, ceci dans un cadre contractuel. Elles sont communiquées au Trésor Public pour la facturation et conservées 30 ans à compter de la durée de vie de l'ouvrage ainsi qu'à la collectivité de votre habitation. Vous disposez de droits sur vos données (limitation, accès, rectification, effacement, portabilité) que vous pouvez exercer auprès du service concerné ou du délégué à la protection des données de l'établissement. Pour exercer vos droits, vous pouvez adresser votre demande au service concerné : [eau-assainissement@ccpbs.fr](mailto:eau-assainissement@ccpbs.fr) 17 rue Raymonde Folgoas-Guillou 29120 PONT-L'ABBE ou à notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : [protection.donnees@cdg29.bzh](mailto:protection.donnees@cdg29.bzh) ou La Cellule RGPD, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère, 7 Boulevard du Finistère, 29000 Quimper. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.»*

